FMS/Commission Solidarité/juillet 2024

**Annexe**

Fonds d’innovation pour les Survivants de la Shoah

Exemples de besoins identifiés comme pouvant entrer dans le champ du fonds d’innovation :

* Santé : améliorer l’accès aux soins et à la prévention
	+ Assurer la coordination et la continuité des soins et des services sans solution de continuité entre l'hôpital et le domicile, voire l'Ehpad pour les séjours temporaires
	+ Permettre aux survivants qui ne sortent plus de chez eux d’accéder à certains soins  : dentistes à domicile, etc
	+ Etendre l’accès aux professionnels de santé mentale à une échelle nationale
	+ Structurer un réseau de médecins pour répondre aux demandes de manière prioritaire
	+ Prévention
* Maintien à domicile, hébergement et lien social : mieux accompagner et décloisonner les parcours
	+ Favoriser la mise à disposition de petites unités de vie pour les survivants de la Shoah
	+ Développer tout ce qui contribue au respect de la personne et à sa dignité : exemple : l’apparence physique (vêtements : couturière, magasin de vêtement ; esthétique)
	+ Permettre à un coordonnateur d’identifier pour chaque survivant résident d’un périmètre restreint ses besoins (informatique, aide aux démarches administratives, optimisation du budget et des ressources, soins etc)
	+ et organiser la meilleure façon d’y répondre